

RSE Ain'Fo

Fournisseur d'énergie dans l'Ain

La Lettre d'Information de RSE N° 5 / Été 2016

RSE, votre fournisseur d'énergies

RSE, Régie Services Énergie, est une entreprise publique ancrée sur le territoire de la Dombes depuis 1924.

Historiquement gestionnaire local de réseaux publics, elle est devenue un prestataire de services et un fournisseur régional d'énergies, œuvrant toujours dans l'esprit d'un service public de proximité, à l'écoute des citoyens et des entreprises.

Située à Ambérieux-En-Dombes, proche de chez vous, RSE vous permet de trouver rapidement une réponse adaptée et personnalisée à tout besoin d'alimentation électrique et de fourniture d'électricité : tarifs réglementés, offres sur le marché, énergies d'origine renouvelable, etc...

Créée à l'initiative des communes et des entreprises de la Dombes, RSE a été l'outil local de gestion opérationnelle de l'énergie du Syndicat Intercommunal d'électricité de Saint-André-de-Corcy pendant plus de 84 ans.

Depuis 2008, RSE appartient désormais au Syndicat Intercommunal d'Énergie et de e-communication de l'Ain, le SIEA. S'agissant d'un Établissement Public, son Conseil d'Administration et son Directeur sont nommés par le Comité Syndical du SIEA, composé de 520 délégués élus par les conseillers municipaux des communes de l'Ain.

Le Conseil d'Administration de RSE est composé en majorité d'élus municipaux issus du Comité Syndical du SIEA, et en partie de personnalités qualifiées choisies par ce même Comité en fonction de leurs compétences et de leurs expériences professionnelles. Sa composition actuelle est la suivante :

- Président : Raymond MOUSSY, Maire de VILLENEUVE
- Vice-Président : Jean-Pierre BARON, Maire de SAINT-ANDRE-DE-CORCY
- Secrétaire : Bernard GUILLEMAUD, Adjoint au Maire de VILLARS-LES-DOBES
- Administrateur : Henri MERCANTI, Maire de TRAMOYES
- Administrateur : Dominique COLAS, Conseiller Municipal de JASSANS-RIOTTIER
- Administrateur : Jacques DESMARIS, Chef d'Entreprise

De par ses origines et sa gouvernance, RSE est devenue un opérateur technique sur l'ensemble du Département de l'Ain et un fournisseur d'énergies sur les Départements de l'Ain, du Rhône et de la Saône-Et-Loire, tout en continuant d'apporter les meilleures solutions à ses clients au moindre coût, conformément à la volonté permanente des collectivités locales chargées du service public de l'électricité.

Le Directeur, Jean Marc George



De gauche à droite :
Henri MERCANTI, Jean-Marc GEORGE,
Raymond MOUSSY, Jacques DESMARIS,
Bernard GUILLEMAUD, Jean-Pierre BARON,
Dominique COLAS



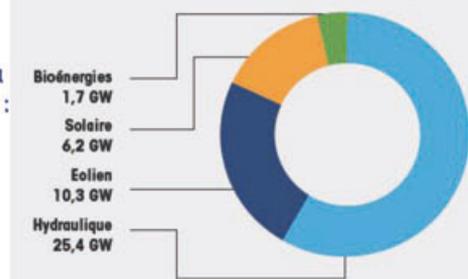
Zoom sur les énergies renouvelables

Où est-on ?

En 2015, les énergies renouvelables représentaient près 19% de la consommation électrique française répartie en 4 grandes familles :

- l'hydraulique pour 11,4%
- l'éolien pour 4,5%
- le photovoltaïque pour 1,6%
- la bioénergie pour 1,3%

Parc renouvelable raccordé au 31 décembre 2015



Concernant le photovoltaïque, c'est l'énergie renouvelable qui se développe actuellement le plus, avec une hausse de près de 25% du parc photovoltaïque français sur l'année 2015.*



RSE et le photovoltaïque

RSE gère un parc de 240 installations photovoltaïques pour une puissance d'environ 1400 kW en obligation d'achat (dont 2 installations qui lui sont propres). RSE s'engage à vous accompagner et vous conseiller pour tous vos projets photovoltaïques : n'hésitez pas à nous contacter.

*source RTE « le panorama des énergies renouvelables »

Les Microcoupures sur les communes de Saint-Marcel-en-Dombes et Lapeyrouse

Entre les mois d'août et décembre 2015, les habitants de St-Marcel-en-Dombes et de Lapeyrouse, et dans une moindre mesure, certains habitants de Sandrans, de St-André-de-Corcy et de Monthieux, ont subi de manière inhabituelle plusieurs coupures que l'on qualifie de « rapides » dans notre jargon. (Il s'agit d'une coupure d'une durée de 0,3 seconde). Ce dispositif automatique permet, en situation normale, de couper et de rétablir le courant sur le réseau à haute tension pour éviter des coupures plus longues en cas par exemple d'une chute d'une branche d'arbres sur une ligne. Mais, au vu de la fréquence de ces coupures, nous étions face à une situation anormale.

Nous avons donc effectué par deux fois la visite à pieds des 11,8 km de ligne aérienne, mais le défaut n'a pas pu être identifié facilement. Finalement, courant décembre 2015, nous avons trouvé sur le réseau un équipement défaillant : un parafoudre n'ayant joué son rôle que partiellement lors d'un orage, il n'a pas provoqué de coupure « franche » mais plusieurs microcoupures répétées. S'il avait fonctionné normalement, nous aurions immédiatement identifié l'origine de la panne.

Ce défaut, pratiquement invisible depuis le sol et difficilement localisable, a été corrigé grâce à la persévérance des équipes de terrain de RSE.

Depuis le remplacement de ce parafoudre, ces coupures intempestives ne se produisent plus sur ce secteur.